



La lettre de vos Administrateurs salariés

Le dernier conseil d'administration ordinaire 2025 de la SA SNCF Gares & Connexions s'est réuni le mercredi 3 décembre 2025 pour délibérer des sujets suivants :

1 Procès-verbaux

Le conseil d'administration a, tout d'abord, approuvé à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 15 octobre 2025.

2 Point d'actualité du Directeur général

■ Sécurité, sûreté :

- Concernant les accidents de TVP (traversée des voies par le public) dans les gares, nous avions atteint 424 jours sans accident, mais malheureusement, deux accidents graves se sont produits depuis, dont un à Bègles. Les installations ne sont pas en cause, mais la vigilance renforcée et les mesures de prévention restent en vigueur ;

- Les accidents en gare hors TVP (43 pour un objectif maximum de 71) démontrent l'efficacité de la généralisation des REX ;
- Le taux de fréquence des accidents du travail est 7,5 alors que la cible est de 6,1 : constitution d'un groupe d'enquête et d'analyse au sein de la direction de la sûreté afin d'enrayer ce phénomène et poursuite, pour tous les managers, des tournées terrain ;

Avant la tenue du conseil d'administration, les dossiers ont été préalablement étudiés par le comité des engagements et des marchés (CEM) ainsi que par le comité d'audit des comptes, des risques et de la RSE (CACR RSE), qui ont émis un avis consultatif.

Ces comités sont composés d'administrateurs, incluant un représentant des salariés dans chacun d'eux.

Vos représentants



Valérie Lourdain



Adrien LEROY



• **Amiante** : les mesures conservatoires sont en place et le plan d'action sera terminé fin décembre.

■ **RH, enquête « C'est à vous »** : mobilisation record et très bons résultats pour la SA (81 % d'engagement). Les principales alertes sont la charge de travail et les irritants du quotidien, qui seront regardés de près.

■ **Finances** : DRG triennal en cours d'élaboration.

■ **Baromètre « satisfaction clients voyageurs et visiteurs 2025 »** : la note moyenne de 8/10 a été franchie. 38 000 personnes ont été interrogées sur l'ensemble du territoire.

■ **Live** : le lancement de Live mass transit s'est bien passé en IDF. Le déploiement se poursuit sur les grandes gares.

■ **Grands projets** : livraison de la toiture de Massy TGV, les travaux de Paris Gare de Lyon côté Seine sont lancés, ceux de Lyon Part-Dieu sont terminés (COEG et Hall 1), les appels d'offres sont lancés pour Nice aéroport et Transmanche Paris Gare du Nord.

■ **Stabilité de l'activité commerciale**.

■ **Gare du Nord** : les deux contentieux 2024 seront audiencés le 11/12/25 et la contestation en cassation de la GAPD au 1^{er} trimestre 2026.



3 Adoption du budget 2026

2025

En 2025, SNCF G&C devrait atteindre ses objectifs financiers, malgré un contexte économique plus difficile. Cette performance s'explique principalement par la mise en œuvre d'un plan d'économies et par des recettes liées aux commerces en gare correctes.

Conséquences :

- Le chiffre d'affaires bénéficie positivement des redevances commerciales ;
- L'EBITDA progresse davantage que prévu ;
- La capacité de financement (CFL) s'améliore et dépasse l'objectif fixé par le contrat de performance avec l'État pour 2025.

2026

Prévisions 2026, points clés :

Le budget 2026 prévoit :

- Une hausse des péages suite à la validation des nouveaux tarifs (DRG 2026) par l'ART ;
- Des recettes commerciales stables, au même niveau que 2025 ;
- Des charges en augmentation maîtrisée ;
- Un EBITDA quasi identique à 2025 ;
- Une légère hausse des investissements ;
- Un équilibre du CFL conforme à l'objectif du contrat de performance pour 2026.

En résumé :

2025 montre des résultats solides qui devraient se confirmer en 2026 avec un équilibre financier attendu.



Vos représentants



Valérie
Lourdain



Adrien
LEROY

4 Approbation des cautions, avals et garanties

Conformément à l'article L.225-35 du Code de commerce, le conseil d'administration, comme chaque année, a renouvelé l'autorisation donnée au Directeur général pour accorder des

cautions, avals ou garanties au nom de la société. Il est à noter que cette faculté n'a pas été utilisée depuis la création de la SA en 2020



5 Schéma directeur d'accessibilité (SDA) Île-de-France. Signature de la 2^e convention de financement dite BC2 en déclinaison de la convention cadre tranche 3

Dans la continuité des engagements pris sur ce dossier lors de la séance de décembre 2024, le conseil a validé la signature de cette convention de financement.

Par ailleurs, la présentation a permis de faire un point d'étape sur l'avancement

de ce programme structurant pour la mobilité en Île-de-France : fin 2025, 187 gares seront déclarées accessibles.

Aujourd'hui, plus de 90 % des voyageurs montants d'Île-de-France prennent le train dans une gare accessible.

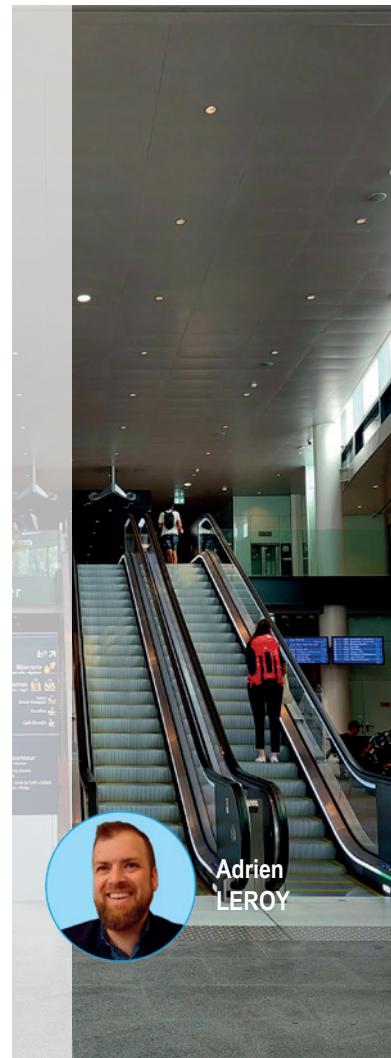
6 Maintenance d'escaliers mécaniques et opérations de Grand Entretien (OGE)

Le marché actuel pour la maintenance et les opérations de grand entretien des escaliers mécaniques prendra fin en avril 2026. Un appel d'offres a donc été lancé afin d'assurer la maintenance des 737 escaliers présents dans nos gares, pour la période 2026-2031.

Ce marché est composé de quatre lots, répartis comme suit :

- Deux lots pour l'Île-de-France ;
- Deux lots pour le reste du territoire.

Cinq soumissionnaires ont déposé une offre conforme. À l'issue des différentes phases de négociation, un même prestataire a remporté les 4 lots. Cette attribution à une société unique, non prévue initialement, a fait l'objet d'une étude complémentaire des opportunités et des risques pour notre entreprise. Celle-ci n'ayant révélé aucun risque particulier, le conseil a autorisé la conclusion de ce marché.



Vos représentants



Valérie
Lourdain



Adrien
LEROY



7

Renouvellement des contrats-cadres de fournitures des écrans intérieurs et extérieurs

Un autre marché important est à renouveler en 2026 : celui des écrans d'affichage en gare. On en dénombre actuellement environ 23 000.

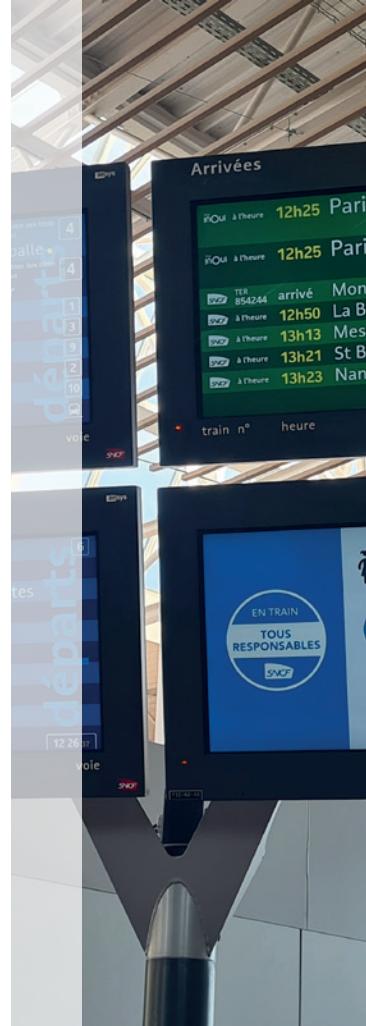
Afin de se prémunir des difficultés rencontrées avec le contrat actuel et d'être au rendez-vous des défis de l'information voyageurs (IV), notamment avec le déploiement de LIVE, le nouveau marché poursuit plusieurs objectifs :

- Augmenter le nombre de fournisseurs ;
- Simplifier les caractéristiques techniques ;
- Diminuer le nombre de références disponibles (passage de 9 à 4 modèles) ;

- Affiner le design pour plus de modernité et un encombrement réduit ;
- Standardiser la fixation pour faciliter l'installation.

À l'issue du processus de consultation, le lot 1, concernant les écrans extérieurs, a été attribué à trois fournisseurs, et le lot 2, pour les écrans intérieurs, à deux fournisseurs. Après une période de développement technique et d'homologation, ces deux contrats entreront en service au second semestre 2026.

Les solutions proposées permettant de répondre aux différents objectifs techniques, économiques et RSE, le Conseil a autorisé la signature de ce contrat-cadre.



N'hésitez pas à contacter vos administrateurs salariés



Vos représentants



Valérie
Lourdain



Adrien
LEROY